

Notaires assistants :

- Carole BARRAL
- Pascale BONNAMOUR
- Florence DAGAND
- Stéphanie MARIN

Notaires stagiaires :

- Catherine MEREL

CERTIFICAT DE DEPOT
DU CAPITAL SOCIAL
DE LA SOCIETE DENOMMEE « IX PAUL BERT » SAS

JE SOUSSIGNE Maître Alexandre LONCHAMPT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Michel GOISSET, Didier MOERMAN, Denis GILIBERT et Alexandre LONCHAMPT, Notaires associés », titulaire d'un office notarial à ANNECY (74000), 6, avenue des Barattes,

CERTIFIE ET ATTESTE QUE :

Monsieur Surendar Singh ATIL, demeurant à NYON (Suisse), 1D, chemin du Crozet,

Agissant en qualité de seul administrateur et actionnaire de la société SCOPE HOLDING SA, société anonyme régie par les dispositions du Titre XXVI du code des obligations suisse, au capital de 100.000,00 CHF, dont le siège est à GENEVE (SUISSE) rue du Rhône 13, immatriculée au Registre du Commerce de Genève, sous le numéro fédéral CH-660-7877008-3.

A versé, en la comptabilité de l'étude sus-nommée et pour le compte de ladite société, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes de l'article 3 des statuts de ladite société,

La somme de MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,00 EUR) correspondant à son apport en numéraire dans la société dénommée « IX PAUL BERT », au capital de 1.500,00 €, ayant son siège social à ANNECY LE VIEUX (74940) 6, avenue du Pré Félin, en cours de constitution et d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY.

Etant ici précisé que la société dénommée SCOPE HOLDING SA est l'unique souscripteur dans la société dénommée « IX PAUL BERT » et la somme de 1.500,00 euros correspond à la libération intégrale des CENTS (100) ACTIONS de QUINZE (15) euros chacune.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

*FAIT A Annecy,
Le 30 juin 2009.*

Étude ouverte
au public
de 9h à 12h
et de 14h à 18h



SCP GOISSET, MOERMAN, GILIBERT & LONCHAMPT
6, avenue des Barattes - 74002 ANNECY Cedex
Téléphone : 04.50.51.28.35 - Fax : 04.50.52.96.20

RIB : 40031 00001 0000175964P 29

Successeurs de Maîtres RICHARD, BRUN, COMOZ-LANSARD
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE

LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTÉ

